



## CONDITIONS DE LA VENTE

DES ARRIÉES SE MONTANT A 50% DU PRIX D'ADJUDICATION SERONT EXIGÉES AU MOMENT DE LA VENTE.

LES ACQUEREURS PAIERONT EN SUS DU PRIX D'ADJUDICATION DES FRAIS DE 13,6% REPRÉSENTANT LES DROITS DE CRIEE ET LA TAXE MUNICIPALE.

### PAIEMENT

La vente se fera expressément au comptant. Elle sera conduite en US dollars. Le règlement des lots se fera préféablement en dollars américains. S'il est effectué en livres libanaises, le taux du jour sera appliqué. Cependant les restrictions bancaires, s'il en existe, seront prises en compte le jour de l'encaissement.

### RECLAMATION

1- La visite permettant à chacun de se rendre compte de l'état des objets, meubles, tapis et tableaux, aucune réclamation ne sera reçue après l'adjudication du lot, particulièrement pour les petits accidents et réparations d'usage qui n'auraient pas été signalés. Certaines rectifications au catalogue peuvent être également annoncées au moment de la présentation de l'objet.

2- L'état des cadres n'est pas garanti. Les dimensions des tableaux (hors cadre), des tapis, ainsi que des objets et mobilier ne sont données qu'à titre indicatif.

3- Le rentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés.

### RETRAITS DES ACHATS

La livraison aura lieu exclusivement aux dates et horaires suivants :

Lundi 30 septembre, de 10h à 18h.

Au-delà de ces dates, les lots vendus seront transportés dans un local d'entreposage et des frais de transport et entreposage seront à la charge de l'acheteur.

2- Le transport se fera à la charge de l'acheteur.

3- En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets peut être différée jusqu'à l'encaissement.

### ORDRES D'ACHAT

En cas d'impossibilité d'assister à la vente, des ordres d'achat peuvent être remis à l'étude qui agira pour le compte de l'enchérisseur selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant en aucun cas le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

### ENCHERES PAR TELEPHONE

Si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire la demande par écrit, accompagnée de vos coordonnées bancaires, au plus tard vendredi 27 septembre à 19h. L'étude ne sera pas tenue pour responsable dans le cas d'impossibilité de vous joindre au moment de la vente, que ce soit à cause d'un problème de liaison téléphonique ou tout autre raison.



## CONDITIONS OF SALE

A MINIMUM OF 50% OF THE HAMMER PRICE IS TO BE PAID ON THE SPOT.

A BUYER'S PREMIUM AT A RATE OF 13,6% ON TOP OF THE HAMMER PRICE IS PAYABLE BY THE BUYERS OF ALL LOTS.

### PAYMENT

The sale will be conducted in US dollars and settlement of buyings will preferably be made in US Dollars. However, if it is made in Lebanese Pounds, the daily rate will apply, and bank restrictions if any will be taken into consideration on time of settlement.

### CLAIMS

1- Intending buyers are reminded that all lots are sold as shown. The absence of reference to conditions of the lots in the catalogue description does not imply that the lot is free from faults or imperfections. Prospective bidders should then inspect the property before bidding to determine its condition, size, and whether or not it has been repaired. We will not be responsible after the sale for any claim in this respect.

2- Frames condition is not guaranteed. The sizes of the lots as shown in the catalogue are only quoted for indication.

3- Relining, mounting and cradling are considered measures of preservation and not a default. Therefore, they will not be mentioned in the catalogue.

### REMOVAL OF PURCHASES

The removal of purchases will be held exclusively on:

Monday 30th of September from 10:00a.m to 6:00p.m.

After these dates, sold lots will be stored in our warehouse and all transportation and storage fees will be charged to the buyer.

2- Removal of purchases will be at the buyer's expense.

3- Payment should be made cash or by check. If by check, lots may not be withdrawn until the check has been cleared.

### ABSENTEE BIDS

If instructed, the auctioneer will execute bids for buyers unable to attend the auction. Lots will always be bought as cheaply as is allowed by such other bids. Always indicate a "top limit", the amount to which you would bid if you were attending the auction yourself.

### PHONE BIDDING

If you wish to bid by phone, your request to be called should be made in writing together with your bank references, at least one day prior to the sale. We will not be held responsible in case we are unable to reach you at the moment of the sale, whatever the reason should be.